

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
Du samedi 2 juin 2018 à 10h00
en Mairie de Dommartin-les-Remiremont : Salle du Conseil

L'an 2018, le 2 Juin à 10:00, le Conseil Municipal de la COMMUNE DE DOMMARTIN LES REMIREMONT s'est réuni à la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame LOUIS Catherine, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 29/05/2018. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 29/05/2018.

Présents : Mme LOUIS Catherine, Maire, M. MANSOURI Jean, M. GRAVIER Christophe, Mme MAISON Annette, M. FRANCOIS Laurent, Mme DAVAL Monique, Mme MOUREY Anne-Marie, M. DEMANGEL Jean-Pierre, M. ROSAYE Jean-Jacques, Mme PREVOT Stéphanie

Excusé(s) ayant donné procuration : M. DIDIER Jean-Pierre à M. MANSOURI Jean, Mme GEORGES Isabelle à Mme PREVOT Stéphanie, M. MOREAU Régis à Mme MAISON Annette, M. DERVAUX Bruno à M. FRANCOIS Laurent, M. COMBES Guillaume à M. GRAVIER Christophe, Mme GRANDEMANGE Vanessa à Mme LOUIS Catherine

Absent(s) : M. CUNAT Gérard, Mme DE SANTA Tiffany

A été nommé secrétaire : M. MANSOURI Jean

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que Madame Herrouin a souhaité démissionner de son poste de conseillère municipale et que les deux suivants sur la liste ont refusé d'y siéger.

Le procès-verbal de la séance du 22 avril 2018 est approuvé à l'unanimité.

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité. Il est précisé cette réunion est faite en urgence pour permettre au boulanger du village de céder son commerce à un repreneur.

2) DELIBERATIONS

↓ Domaine et Patrimoine

Local de la boulangerie

Madame le Maire informe les membres du Conseil Municipal que le boulanger actuel a trouvé fort heureusement un repreneur et qu'à ce titre, il est nécessaire de délibérer pour que son successeur puisse jouir du bail commercial dans les mêmes conditions.

Le Conseil Municipal à l'unanimité vote la cession du bail à la SARL Au Moulin Gourmand dont les gérants seront Monsieur et Madame Lacroix.

3) INFORMATIONS :

Les travaux relatifs au numérique et donc l'installation de la fibre débuteront fin août, début septembre à Dommartin lès Remiremont.

Le prochain Conseil Municipal aura lieu le jeudi 28 juin 2018

A DOMMARTIN-lès-REMIREMONT, le 22 février 2018
Le secrétaire de séance
Jean Mansouri